

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 16 février 2026

Présents : 17 personnes présentes sous la présidence de Mme Nicole OURY, maire de Diemeringen, MM. André CONSTANS, Francis KURTZ et Mme Guillemette STOEBNER, Adjointes, MM. Jeannot BAECKER, Dominique BONTEMPS, Georges-Michel FRAIN, Jean-Noël LE MEUR, Henri MULLER.

Mmes Véronique BREY, Rachel CRINON, Léa DENTZ, Sandrine ENSMINGER, Hélène FLEURY, Mathilde FORST, Muriel SCHMITT et Carole SIMON.

M. Jean-Michel Bestch était également présent en tant qu'invité observateur.

Approbation du PV de la séance du 8 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

(Quelques remarques concernant la convention de transfert INFRACOS-SFR dont l'avenant est proposé à 2500 € par an ont été soulevées par Georges-Michel FRAIN).

Désignation d'une secrétaire de séance :

Le Conseil désigne à l'unanimité Carole SIMON assistée de Nicole OURY.

Ordre du jour :

Point 1 : Devis ONF – programme d'actions 2026

En tant qu'ancien forestier, Georges-Michel FRAIN a explicité en menus détails la programmation d'actions dans la forêt communale pour l'année 2026 : il s'avère que le montant des travaux s'élèvera à 6090 € HT. Certains travaux de sylviculture seront réalisés par une entreprise mandatée par l'ONF, d'autres en régie communale pour un montant de 300 € HT.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le programme d'actions.

Point 2 : Remboursement avance de frais

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remboursement de 400 € à Madame le Maire : montant correspondant à un bon cadeau (Hôtel Arnold à Itterswiller) offert à Mylène Bach, ATSEM à l'école maternelle, partie à la retraite.

(Remarque de Georges-Michel FRAIN : il se demandait pourquoi la commune ne lui avait jamais remboursé les frais de déplacement pour les différentes réunions notamment au Parc Naturel des Vosges des Nord).

Point 3 : Création de poste : adjoint technique territorial

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité trois heures supplémentaires à Mme Céline Hamm (agent technique territorial), ceci pour des heures de ménage.

Point 4 : Suppression de poste : agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

Vu la retraite de Mylène Bach, son poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles a été supprimé, ce qui a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Point 5 et point 6 : Convention de partenariat contrat territoire ouest alsace 2022-2025 CEA : MSP + Fonds d'attractivité alsace : convention financière portant sur l'attribution d'une subvention CEA : MSP

L'adjoint Francis Kurtz, en charge de la MSP (Maison de santé pluriprofessionnelle) a donné des informations étayées concernant lesdites conventions entre la CEA et la commune et entre la CEA, la commune et la SISA.

La SISA, (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) dénommée « Maison de santé de l'Eichel », représentée par sa gérante Mme Charlotte Kalb, a pour mission de conforter l'offre de santé de proximité et de disposer d'une offre de service autour de l'enfance et de nos publics prioritaires. Ladite société est composée au jour de la création de la structure de 4 médecins généralistes, 4 kinésithérapeutes, 3 orthophonistes, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 coordinatrice, 1 assistante médicale.

La commission permanente du Conseil de la Collectivité Européenne d'Alsace a approuvé en date du 5 décembre 2025 la demande pour le projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle au titre du dispositif Fonds d'Attractivité Alsace. La subvention attribuée représente 10% d'une dépense subventionnable de 2 901 052 € HT, plafonnée à 165 000 €.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces deux conventions.

Point 7 : Convention constitutive de service commun de secrétaire de mairie itinérant

Le Conseil valide à l'unanimité la convention constitutive pour un service de secrétariat de mairie itinérant. (Une démarche dans le souci d'une mutualisation des compétences et des moyens des collectivités.

Divers

- Informations de Mme le Maire :
 - la numérotation des maisons se fait par simple arrêté municipal (suite réunion de travail avec Monsieur Adrien Raya technicien DATA).
 - Les travaux concernant les toilettes publiques, Impasse du Château débuteront le 18 mai, après la bourse aux plantes.
 - Elle annonce également que la commune se verra octroyer un important leg de la part d'un honorable citoyen de Diemeringen, Georges Brunner, décédé en Janvier 2026.
- Informations de Mme Guillemette STOEBNER :
 - concernant la réfection des escaliers en contrebas de la mairie suite à l'accident de juillet 2025.
 - le montant des travaux de réparation sur le véhicule des ouvriers étant trop élevé (4 126,70 €), il serait plus judicieux d'en acheter un neuf.
 - Les travaux concernant le cheminement piéton PMR débuteront pendant les vacances de printemps.
- Avec une photo à l'appui, André CONSTANS a soulevé la problématique du bâtiment du tennis. (D'importants travaux sont à prévoir).

La séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance
Carole SIMON



Suivent les signatures de
tous les membres présents.
Pour extrait conforme.
Diemeringen, le 16 février 2026.
Le Maire : Nicole OURY.

